

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

Projet

Centre National de Tir Sportif de Châteauroux-Déols



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
CHATEAURoux



www.fftir.org



© Sarr L'Heauté & L'Heauté - Architectes

Vue du stand fédéral 10, 25 et 50 m



Vue aérienne du site

Un bref historique du projet

Après plusieurs tentatives infructueuses de recherche de site, la Fédération Française de Tir a saisi l'opportunité d'acquérir, en 2012, une partie de l'ancien camp militaire de La Martinerie à Châteauroux-Déols, grâce à la vigilance et la réactivité de Gilles Dumery, le président de la ligue du Centre, qui venait d'apprendre le départ du 517^e Régiment du Train. Le ministère de la Défense a vendu ce site à la Communauté d'Agglomération Castelroussine et c'est avec les élus locaux que la FFTir a pu négocier son achat, avec un accueil très favorable du projet. L'objectif est de créer un Centre National de Tir Sportif qui regroupe toutes les disciplines, qu'elles soient ou non olympiques, afin d'en faire la référence européenne et mondiale, tout en souhaitant que cet espace sportif et de loisir soit actif 365 jours par an.

Dans l'esprit des responsables de la Fédération Française de Tir, ce Centre doit aussi avoir pour vocation de devenir un site olympique, dans le cas où la France, candidate, serait choisie pour les JO de 2024.

Dès l'achat des 78 hectares, le site a été sécurisé en totalité avec une clôture et les premiers aménagements ont commencé, en matière de nettoyage,

de dépollution et de mise aux normes des bâtiments existants. Le site est situé dans un isolement relatif qui est idéal pour cette activité sportive. Les infrastructures existantes sont exploitables, sous réserve d'importantes rénovations. Il existe en particulier un stand de tir longue distance et deux hangars de type Eiffel.

La zone pavillonnaire de la Cité des Jardins, avec ses 45 logements, est en cours d'acquisition par la FFTir et sera progressivement transformée en chambres d'hôtes.

Un avant-projet d'agencement du site a été établi et soumis au vote de l'Assemblée générale de la FFTir en janvier 2014. Il a fait l'objet d'un vote favorable à une très forte majorité.

Un appel à candidature a alors été lancé et quatre soumissionnaires ont été retenus sur les quatorze entreprises ayant répondu. Aujourd'hui, le projet le mieux-disant, émis par la SOGEA du Groupe Vinci (Antenne d'Orléans) a été sélectionné.



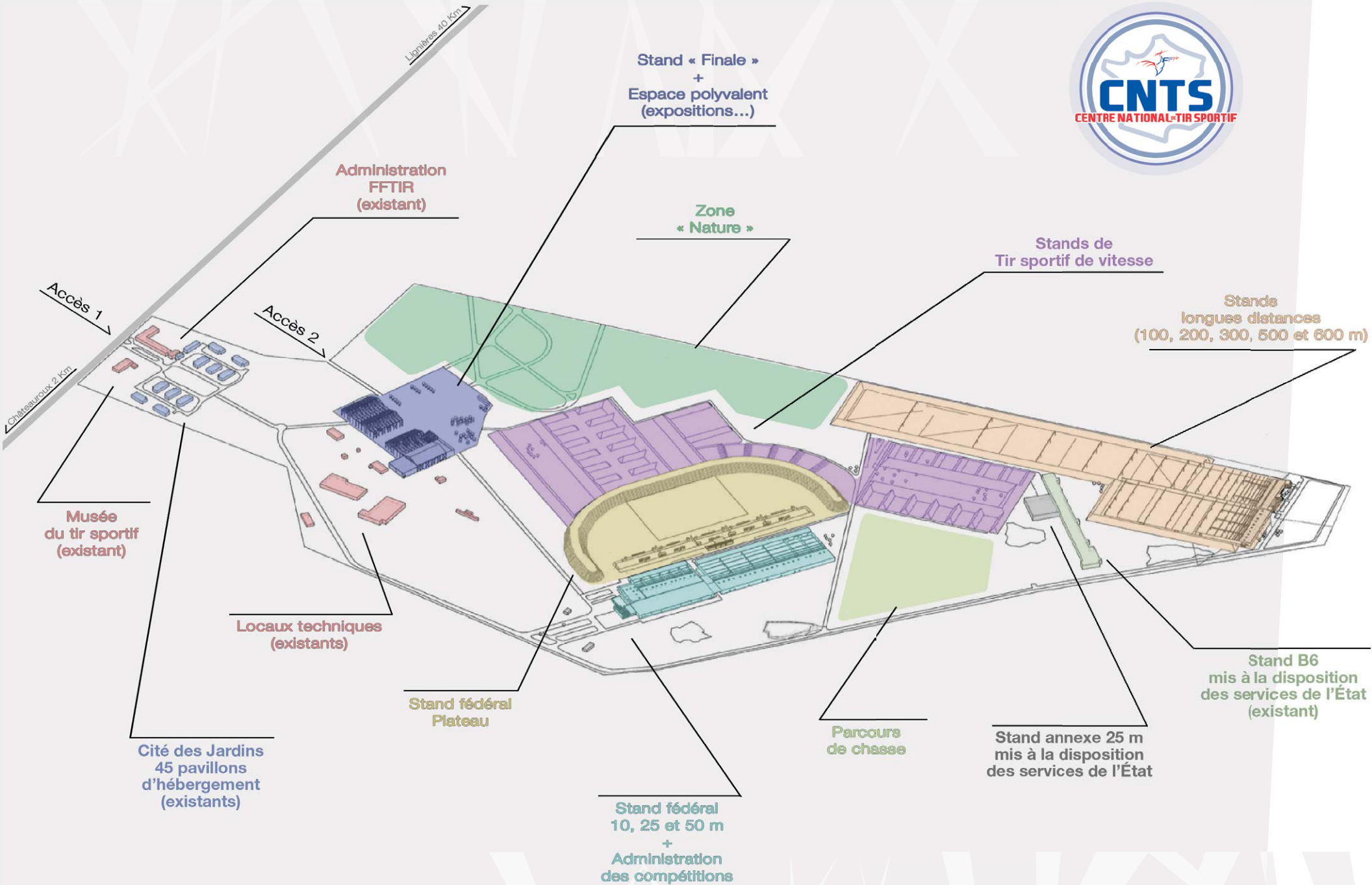


Schéma général d'implantation du CNTS

Un pôle ambitieux à vocation nationale et internationale

En s'implantant à Châteauroux-Déols, en région Centre-Val de Loire, la Fédération Française de Tir a fait le choix d'installer son Centre National de Tir Sportif dans un lieu très accessible, bénéficiant d'une position géographique exceptionnelle au cœur de la France.

Avec son domaine entièrement clos et sécurisé de 78 hectares, une zone pavillonnaire de 45 logements et des bâtiments administratifs, ce Centre unique en Europe deviendra la référence pour l'organisation de manifestations sportives à vocation nationale et internationale.

Il sera aussi un espace de vie et d'animation permanent avec de nombreux stands de tir qui auront des capacités d'accueil exceptionnelles :

- **Un stand de tir à 10 mètres** avec 90 postes pour Pistolet, Carabine et Arbalète.
- **Un stand de tir à 25 mètres** avec 60 postes.
- **Un stand de tir à 50 mètres** avec 80 postes.
- **Un stand de tir avec cibles mobiles à 50 mètres** pour 2 postes.
- **Un stand de tir à 100 et 200 mètres** avec 40 postes.
- **Un stand de tir à 300, 500 et 600 mètres** avec 80 postes, mutualisés sur deux niveaux.
- **Un stand Plateau avec 5 postes pour les trois disciplines olympiques**, pouvant accueillir l'Arbalète field.
- **Un parcours de chasse** et Sanglier courant.

- **Une installation pour le Tir sportif de vitesse** avec 30 alvéoles Pistolet et 5 alvéoles Carabine.
- **Un stand de tir à 200 m couvert.**
- **Un stand de tir administratif à 25 m** avec 40 postes.
- **Un stand « Finale » indoor** à 10, 25 et 50 mètres.
- **Un village d'exposants** temporaire.
- **Un musée** du Tir sportif.

Le tout sera implanté dans un espace naturel très préservé, avec une véritable recherche d'intégration de tous les bâtiments et installations et avec l'exigence d'une haute qualité environnementale (HQE). Des aménagements paysagers viendront compléter cet espace qui sera un véritable lieu de vie, agréable et accueillant pour les compétiteurs, les accompagnateurs et les familles.

Le public bénéficiera d'installations de grande qualité pour suivre les compétitions dans des conditions de confort et de modernité.

Les premiers événements majeurs ont déjà fait l'objet d'une programmation internationale et prendront place à Châteauroux dès 2017 avec le Championnat du monde de Tir sportif de vitesse (IPSC) et le Championnat du monde universitaire de tir dans les épreuves olympiques.

Le **CNTS** sera candidat pour accueillir le championnat d'Europe des disciplines olympiques de tir (ISSF) en 2019.





Vue du stand plateau et des stands 10, 25, 50 m

Une installation unique en Europe

Dès qu'il sera opérationnel, le Centre National de Tir Sportif (CNTS) sera la seule installation sportive civile capable d'accueillir au niveau européen toutes les disciplines du tir entre 10 et 600 mètres. L'accueil des compétitions de tous les niveaux sera possible : départemental, régional, national, international et même olympique.

Les formations des tireurs, ainsi que celles des entraîneurs, des arbitres et des médecins liés à la Fédération Française de Tir pourront faire l'objet de regroupements. Actuellement, ces formations sont disséminées géographiquement dans de nombreux modules, au gré des implantations des CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives) et des infrastructures existantes. La présence de 45 logements sur le site du CNTS permettra en outre de maîtriser les coûts liés à l'accueil.

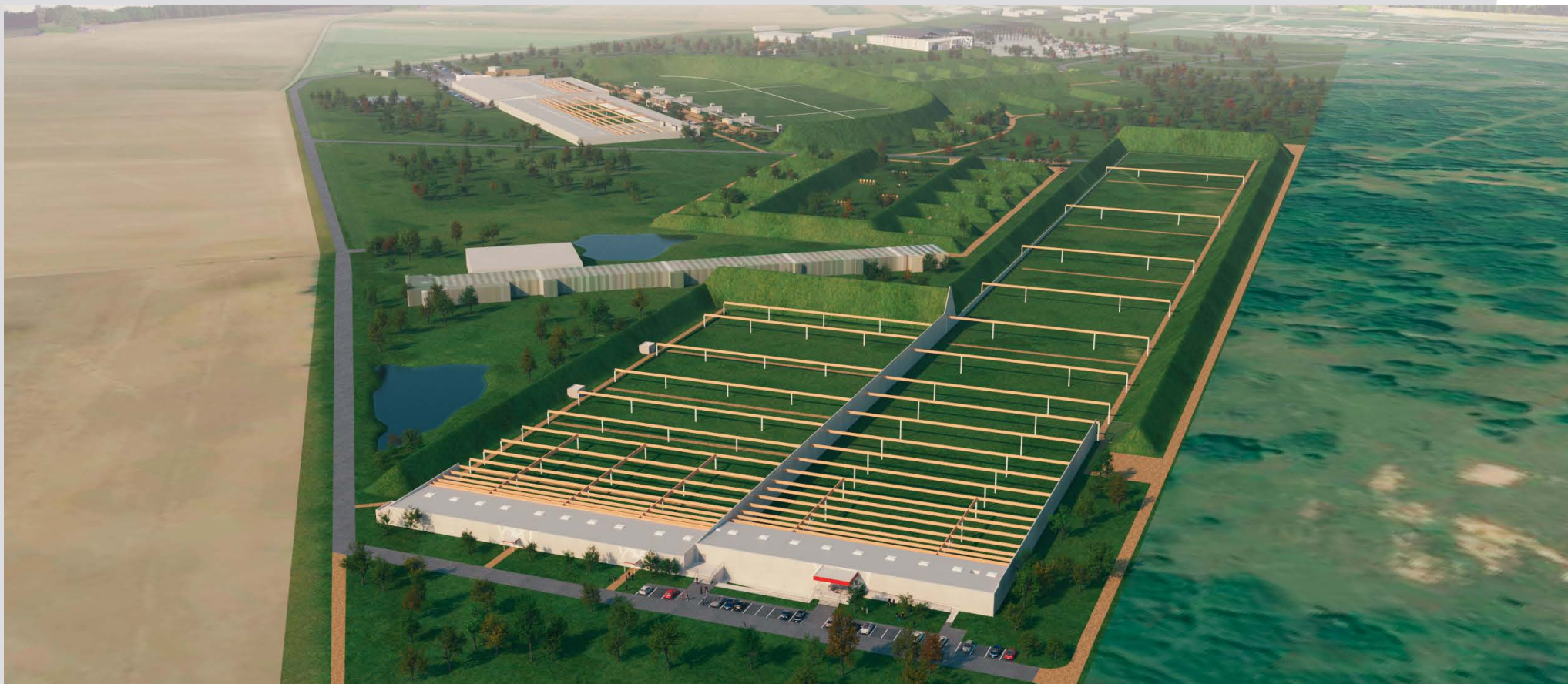
L'entraînement de nos équipes nationales pourra enfin être recentré. Jusqu'à présent, nous faisons appel à des installations étrangères et l'entraînement de nos champions se fait en Italie pour le tir au plateau et en Allemagne, aux USA ou en Chine pour le tir sur cibles. Désormais, nous pourrions proposer aux équipes étrangères de venir s'entraîner fréquemment au CNTS.

Le panel des activités de loisir offert au CNTS n'aura aucun équivalent en France ou en Europe, avec des parcours « découverte », des écoles de tir pour les jeunes et des stages de tir pour les adultes. Ces animations seront valables à la fois pour le tir au pistolet, à la carabine et au fusil, ainsi que pour le tir à l'arbalète ou même à l'arc. Des événements à caractère ludique compléteront l'animation de façon à attirer les enfants et les adultes, les hommes et les femmes, les valides et les handicapés, les tireurs amateurs et les multimédaillés.

Des fêtes annuelles thématiques pourront être organisées pour transformer le CNTS en lieu de vie permanent, autour de réunions amicales, de rassemblements pédagogiques, de formations et de stages en complément des épreuves sportives régionales et des compétitions internationales.

Le CNTS sera tout à la fois un centre d'accueil destiné au grand public et un centre de formation et d'entraînement pour de nombreux amateurs, professionnels et institutionnels. Il sera aussi le pôle d'excellence et de performances internationales, situé au centre de la France et au centre de la stratégie de la Fédération Française de Tir.





Vue d'ensemble du CTNS, avec au premier plan les stands longues distances (100, 200, 300, 500 et 600 m)

Des stands de tir sur plus de 140 000 m²

Stand 10 m

- 90 postes de tir (3 x 30 postes) mutualisés avec :
 - 40 postes Arbalète match
 - 4 installations Cible mobile
- Emprise du stand : 120 m x 25 m soit 3 000 m²

Stand 25 m

- 60 postes de tir
- Emprise du stand : 48 m x 43 soit 2 064 m²
- Zone couverte : 48 m x 15 m soit 720 m²

Stand 50 m

- 80 postes de tir
- Emprise du stand : 120 m x 70 m soit 8 400 m²
- Zone couverte : 120 m x 15 m soit 1 800 m²

Stand 50 m Cible mobile

- 2 installations
- Emprise du stand : 40 m x 70 m soit 2 800 m²
- Zone couverte : 40 m x 15 m soit 600 m²

Stand Plateau

- 5 installations
- Emprise du stand : 44 600 m²

Double parcours de chasse

Espace Arbalète field

- Installation prévue sur le stand plateau
- 90 postes
- Zone de 135 m x 100 m

Stand Tir sportif de vitesse

Capacité de 35 alvéoles, réparties en 5 zones

Chaque zone de tir comprend :

- 1 alvéole « longue » de 40 m x 20 m
- 2 alvéoles « moyennes » de 20 m x 20 m
- 3 alvéoles « courtes » de 15 m x 20 m
- Emprise totale : 5 x 2 500 m² soit 12 500 m²

Stand 200 m

- 40 postes
- Emprise du stand : 83 m x 212 m soit 17 600 m²
- Zone couverte : 83 m x 12 m soit 1 000 m²

Stand 300/600 m

- 80 postes
- Emprise du stand : 83 m x 612 m soit 50 800 m²
- Zone couverte : 83 m x 12 m soit 1 000 m²

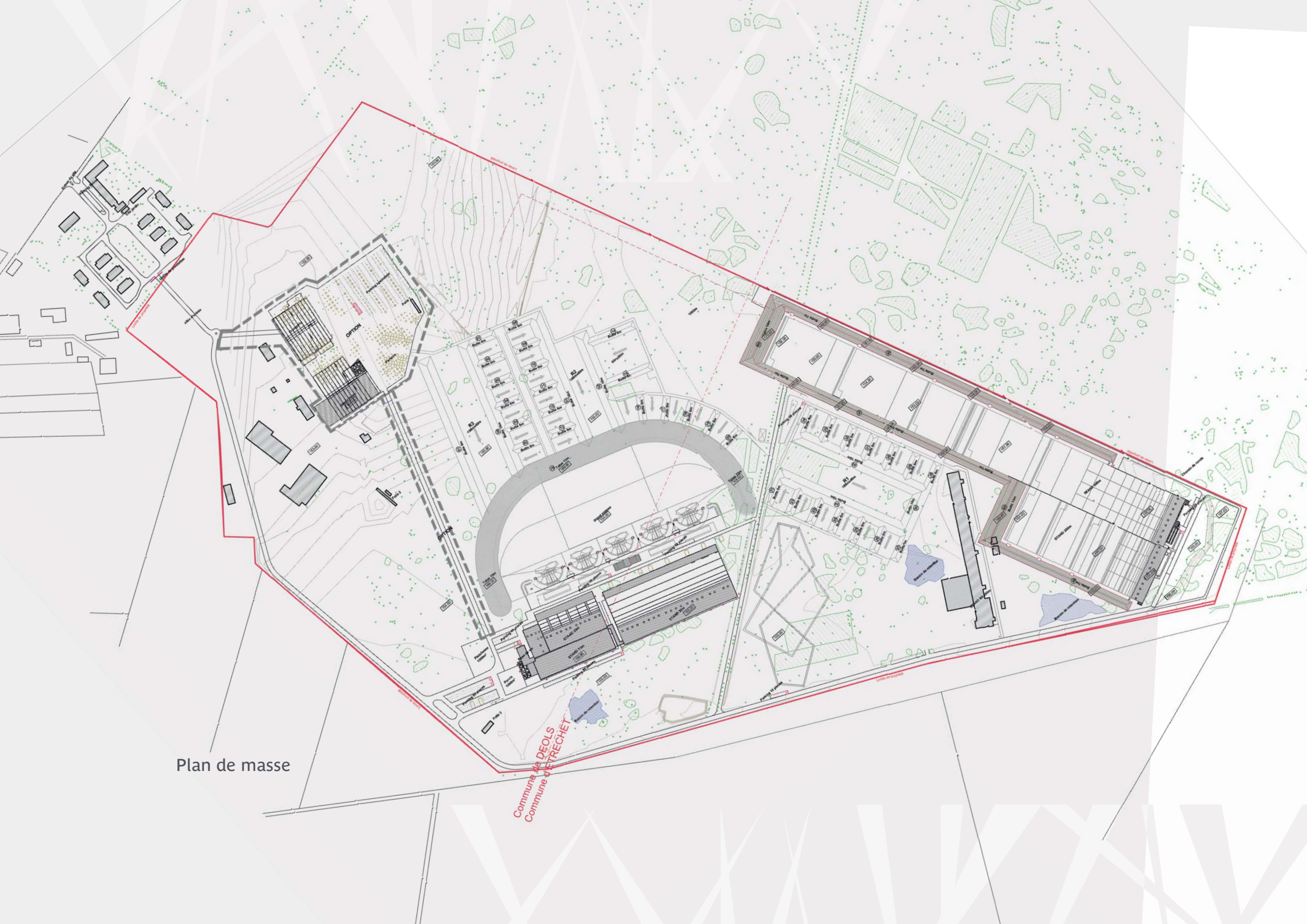
Équipements existants

- 1 stand couvert pour le tir à 200 m (B6)
- 1 stand pour le tir administratif 40 postes à 25 m

Équipements communs

Salles de repos, restaurants, stockages, etc.





Plan de masse

Commune de DEOLS
Commune de TRECHET

Un très fort soutien au sein de la Fédération Française de Tir

Comme toutes les grandes fédérations sportives, la Fédération Française de Tir a souhaité depuis des années s'équiper d'une installation permanente destinée à pratiquer dans un même lieu toutes les disciplines d'extérieur et d'intérieur du Tir sportif. **Cela inclut 15 épreuves olympiques, des compétitions régionales, nationales et internationales, un ensemble d'activités de loisir et d'événements autour du Tir sportif ainsi que des stages et des formations pour tout type de public.**

Le 22 janvier 2012, le président a soumis au vote de l'assemblée générale de la Fédération Française de Tir une autorisation d'achat d'un terrain à Châteauroux. Cette acquisition était proposée en vue de la création d'un Centre National de Tir Sportif sur 78 hectares dépendant de la communauté d'agglomération castelroussine.

- Nombre de votants : 354
- Nombre de suffrages exprimés : 351
- 273 voix pour soit 77,77 % des suffrages exprimés
- 78 voix contre et 3 abstentions

L'acquisition du terrain a été autorisée à une très large majorité.

Le 27 janvier 2013, à l'assemblée générale, le président de la Fédération Française de Tir a proposé la prise d'un bail d'une longue durée pour la Cité des Jardins située à Déols, un ensemble immobilier de 45 logements dans une zone pavillonnaire, avec des bâtiments administratifs et une cinquantaine de places de parking.

- Nombre de votants : 336
- Nombre de suffrages exprimés : 336
- 336 voix pour

La location est votée à l'unanimité.

Le 26 janvier 2014, à l'assemblée générale, le président a présenté une résolution détaillant le projet du **CNTS** de Châteauroux-Déols avec le plan de masse et le descriptif de tous les stands prévus, le premier estimatif des travaux du projet ainsi que son financement.

- Nombre de votants : 387
- Nombre de suffrages exprimés : 376
- 292 voix pour soit 77,66 %
- 84 voix contre, 10 abstentions et 1 bulletin nul

Le projet détaillé est donc approuvé à une très large majorité.

Le 25 janvier 2015, la mairie de Déols ayant remplacé sa proposition de location de longue durée de la Cité des Jardins par une offre d'acquisition, le président a soumis cette nouvelle proposition à l'assemblée générale de la Fédération.

- Nombre de votants : 396
- Nombre de suffrages exprimés : 396
- 396 voix pour

L'acquisition de la Cité des Jardins est approuvée à l'unanimité.





© Sarl L'Heudé & L'Heudé - Architectes

Vue du stand « Finale » avec l'espace polyvalent (expositions...)

Un autofinancement conséquent

La FFTir a fait le choix d'un investissement réaliste qui impliquera une part importante d'autofinancement dans le budget du Centre National de Tir Sportif.

Pour tenir cet engagement, la FFTir a décidé de se donner les moyens nécessaires par le biais d'une augmentation substantielle de la licence de tir payée tous les ans par tous les licenciés. À l'assemblée générale de 2013, une augmentation de 14 € (sur une cotisation annuelle de 41 € soit + 34 %) a été votée à une très forte majorité pour assurer la faisabilité de ce projet d'importance majeure.

Le calcul prévisionnel a été établi sur une hypothèse basse de 150 000 licenciés par an alors que la situation actuelle est de 171 400 licenciés au 31 août 2014. Au 1^{er} mars 2015, le nombre de licenciés est déjà de 176 000, alors que nous sommes seulement à la moitié de l'exercice.

Le coût du projet est évalué à 29 millions € et sera financé de la façon suivante :

- Un emprunt de 15 millions € (sur 10 ans).
- Des subventions pour 9 millions €.
- Un autofinancement de 5 millions €.

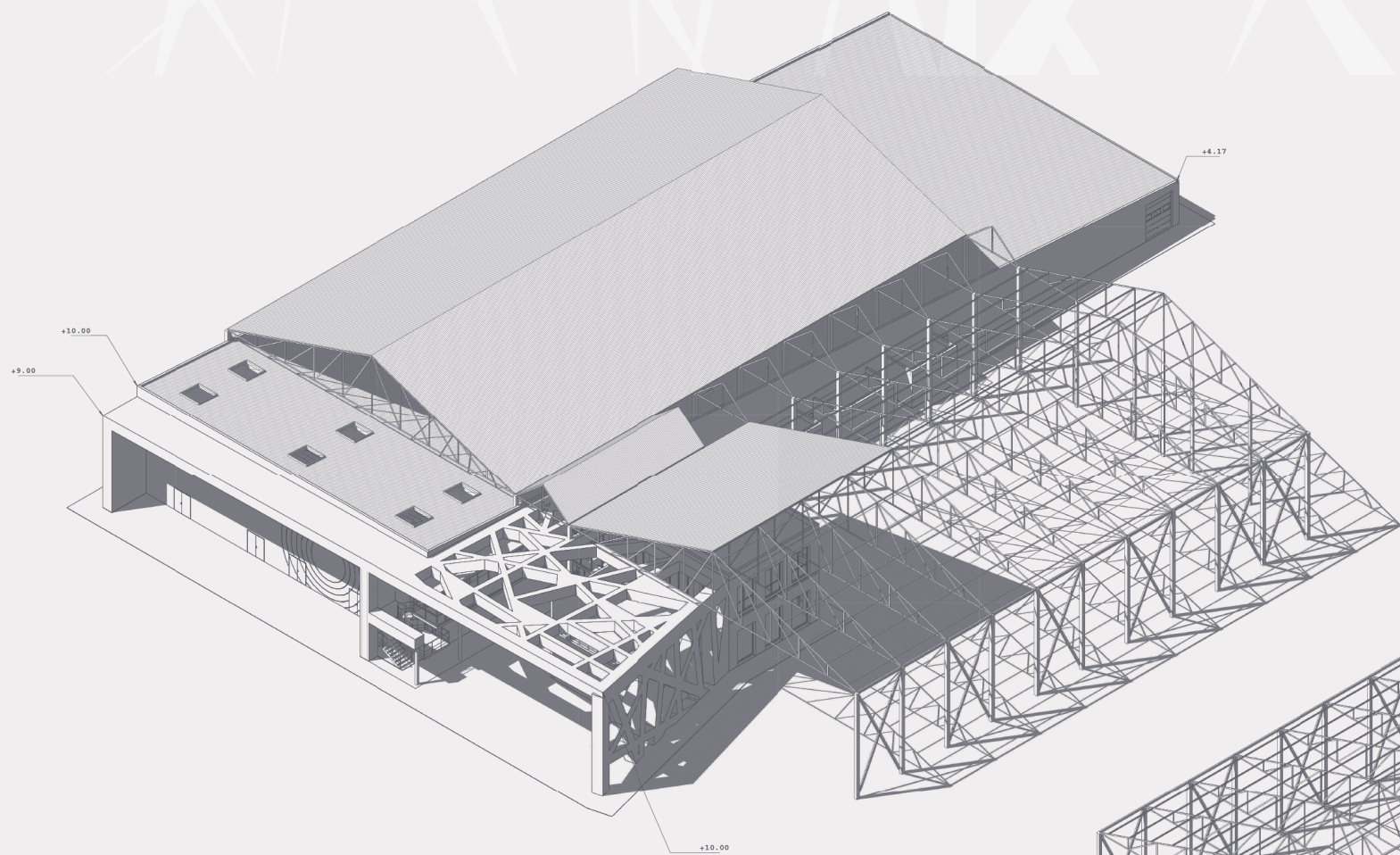
Des frais fixes restreints et des ressources diversifiées :

- L'acquisition des terrains et les premiers travaux de viabilisation et de sécurisation du site ont fait l'objet d'un autofinancement à hauteur de 1,5 million €.
- Les frais courants de fonctionnement du site, hors animations, représenteront 500 000 €/an.
- Le site permettra l'organisation de prestations de tir à des fins professionnelles ou festives qui seront rémunératrices.
- Des événements internationaux à caractère exceptionnel seront une source de recettes nouvelles, tout comme certaines manifestations nationales ou régionales, avec de plus l'organisation d'expositions temporaires lors des événements internationaux.
- La Cité des Jardins, avec ses 45 logements, sera une ressource complémentaire, en particulier lors des stages et des sessions de formation.

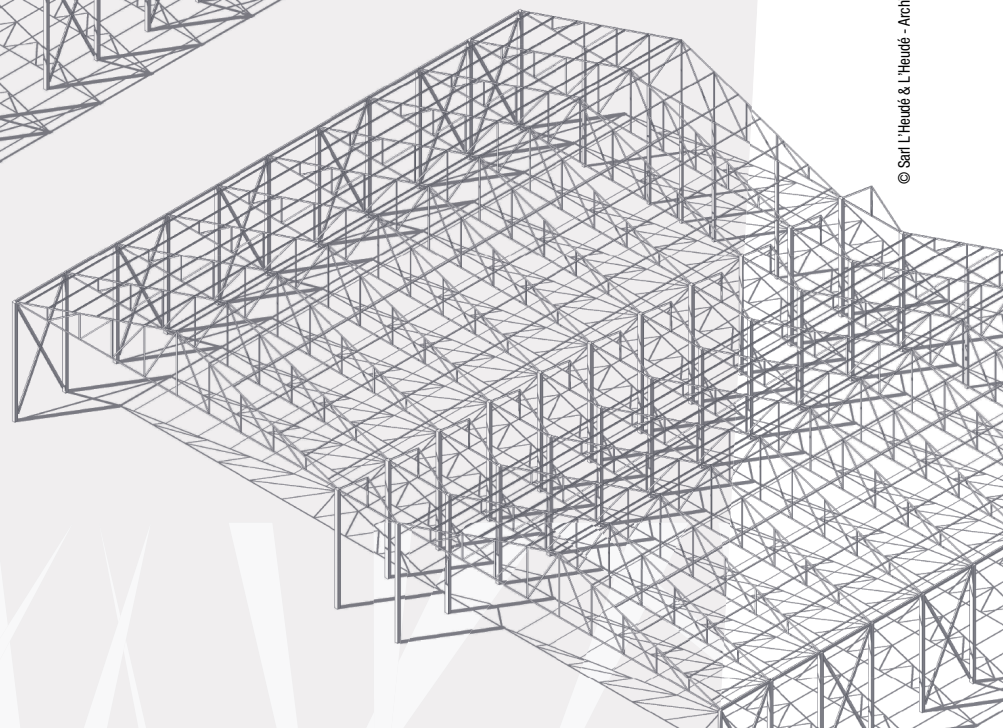
La FFTir a déjà créé 4 emplois permanents sur le site. Il est prévu à terme une quinzaine d'emplois permanents. Il faudra ajouter entre 10 et 50 emplois temporaires lors des événements nationaux ou internationaux.

De plus, la FFTir a fait le choix délibéré de privilégier les entreprises locales et régionales, les artisans et les commerçants, en particulier au niveau de la restauration et de l'hébergement. Ceci représentera un nombre d'emplois induits considérable dès que le Centre sera opérationnel.





Plan du stand « Finale » avec l'espace polyvalent (expositions...)



L'implication régionale du Centre National de Tir Sportif

La région Centre-Val de Loire bénéficie du dynamisme de la ligue du Centre qui est l'une des 28 ligues de la Fédération Française de Tir. Elle rayonne sur les 6 départements de la région, **comprend 83 clubs et regroupe 7100 licenciés**. De nombreuses compétitions départementales et régionales pourront avoir lieu au **CNTS** (il manque actuellement des installations pour certaines disciplines). Cela représente chaque année plus de 4 000 compétiteurs dans les championnats départementaux et régionaux. De nombreux événements régionaux et animations de loisirs auront lieu au **CNTS**, destinés à offrir une vitrine ludique du Tir sportif pour les jeunes, les femmes, les familles ainsi qu'auprès des handicapés.

Au niveau régional, des demandes des institutionnels, des corps constitués ou des organismes privés sont déjà enregistrées dans l'attente de la création du **CNTS**, en raison de l'absence d'installations adaptées pour l'entraînement et pour la formation.

- **Police nationale** : entraînement continu des gardiens de la paix.
- **Gendarmerie nationale** : entraînement continu des brigades et des escadrons du groupement régional.
- **Polices municipales** : formation continue.
- **Administration pénitentiaire** : formation continue des gardiens des centrales et des prisons, formation nationale des IRIS.

- **Office national des forêts** : formation continue des gardes forestiers.
- **Armée de Terre** : entraînement spécifique des spécialistes longues distances.
- **Armée de l'Air** : entraînement spécifique des spécialistes longues distances.
- **Écoles militaires de Bourges** : entraînement spécifique des spécialistes longues distances.
- **Administration des douanes** : formation continue.
- **Office national de la chasse et de la faune sauvage** : formation continue des gardes, préparation à l'examen du permis de chasser.
- **Sociétés privées de transport de fonds** : formation continue.
- **Organisations cynégétiques** : les discussions ont été engagées avec la Fédération départementale des chasseurs de l'Indre, pour la formation continue des chasseurs et éventuellement la préparation à l'examen du permis de chasser. D'autres négociations seront engagées avec les fédérations départementales des chasseurs des départements limitrophes pour permettre l'accès aux installations.





Photo d'un stand 25 m de référence

Les retombées économiques des compétitions nationales et internationales

Les compétitions nationales et internationales de Tir sportif représentent un flux économique important, souvent mal évalué en raison de la dispersion des événements sur l'ensemble du territoire. Pourtant, c'est une réalité non négligeable autour des stands de tir qui les accueillent, en matière de restauration et d'hôtellerie mais aussi au-delà, avec la présence des accompagnateurs qui ont d'autres besoins à satisfaire.

Avec une trentaine de compétitions nationales par an, la Fédération Française de Tir a réalisé une synthèse chiffrée de l'incidence économique des manifestations organisées en 2014 (voir tableau p. 31). Cette analyse succincte permet de constater que certains championnats de France font venir durant **3 à 6 jours entre 1 200 et 2 300 compétiteurs et le double d'accompagnateurs, avec près d'une centaine de personnes pour l'encadrement.** D'autres compétitions réunissent de 300 à 600 compétiteurs pour des durées de même nature ainsi que leurs accompagnateurs et plusieurs dizaines de responsables pour l'encadrement.

Pour les compétitions internationales, ce sont plusieurs milliers de personnes, tireurs et accompagnateurs, qui seront présents sur le site et dans la région pour plusieurs jours. Dans le même temps, ces compétitions internationales fortement médiatisées attireront un public local et régional dont l'effet sera conséquent en termes de retombées économiques.

À chaque fois, ce sont des centaines, voire des milliers de nuitées dans les hôtels, gîtes et chambres d'hôtes de la région, sans compter l'activité des accompagnateurs en termes de tourisme.

Dans le cas des séminaires de formation et des stages, les retombées économiques sont, là aussi, loin d'être négligeables et s'inscrivent surtout sur l'ensemble de l'année, à la différence des compétitions qui sont des temps forts ponctuels.

L'autre volet économique viendra de l'activité ludique que la FFTir souhaite développer autour de l'espace de vie que sera le CNTS. Outre les animations à thème centrées sur le Tir sportif, seront accessibles le tir d'entraînement à la chasse, le tir à l'arbalète, à l'arc ou d'autres événements utilisant les installations.

Avec l'installation du **CNTS**, c'est donc un apport considérable en matière de retombées économiques pour la région, le département, la communauté d'agglomération et les communes limitrophes.

L'effet induit sera aussi une meilleure identification de la région Centre-Val de Loire auprès de plusieurs dizaines de milliers de personnes venues de France et de l'étranger. À cela s'ajoutera la médiatisation nationale et internationale de Châteauroux et de la région Centre-Val de Loire liée aux compétitions qui se dérouleront au **CNTS**.





© Sarl L'Heudé & L'Heudé - Architectes

Parvis devant l'entrée du stand fédéral 10, 25 et 50 m

Le tir sportif, une discipline en pleine expansion

La Fédération Française de Tir représente aujourd'hui 176 000 licenciés et plus de 1 600 clubs répartis sur l'ensemble du territoire. Cette fédération olympique qui concourt à une mission de service public, est aussi chargée de l'organisation du Tir sportif et de loisir au travers de nombreuses missions diversifiées.

Avec 11 disciplines de tir qui comportent plusieurs épreuves, cela représente 57 épreuves différentes, dont 15 sont olympiques. Ces dernières génèrent tous les 4 ans des médaillés français.

Il en est de même aux championnats d'Europe et aux championnats du Monde où les Français se distinguent avec des médailles et un classement qui s'améliore au fur et à mesure des compétitions.

- **En 1996**, aux JO d'Atlanta, 2 médailles.
- **En 2000**, aux JO de Sydney, 2 médailles.
- **En 2008**, aux JO de Pékin, 1 médaille.
- **En 2012**, aux JO de Londres, 2 médailles.
- **En 2013**, aux championnats d'Europe à Belgrade, la France était classée au 4^e rang des nations européennes.
- **En 2014**, aux championnats du Monde à Grenade, la France a remporté 9 médailles d'or et 21 distinctions en tout.

Après l'athlétisme, la natation et le judo, le tir est le quatrième sport individuel le plus pratiqué au monde.

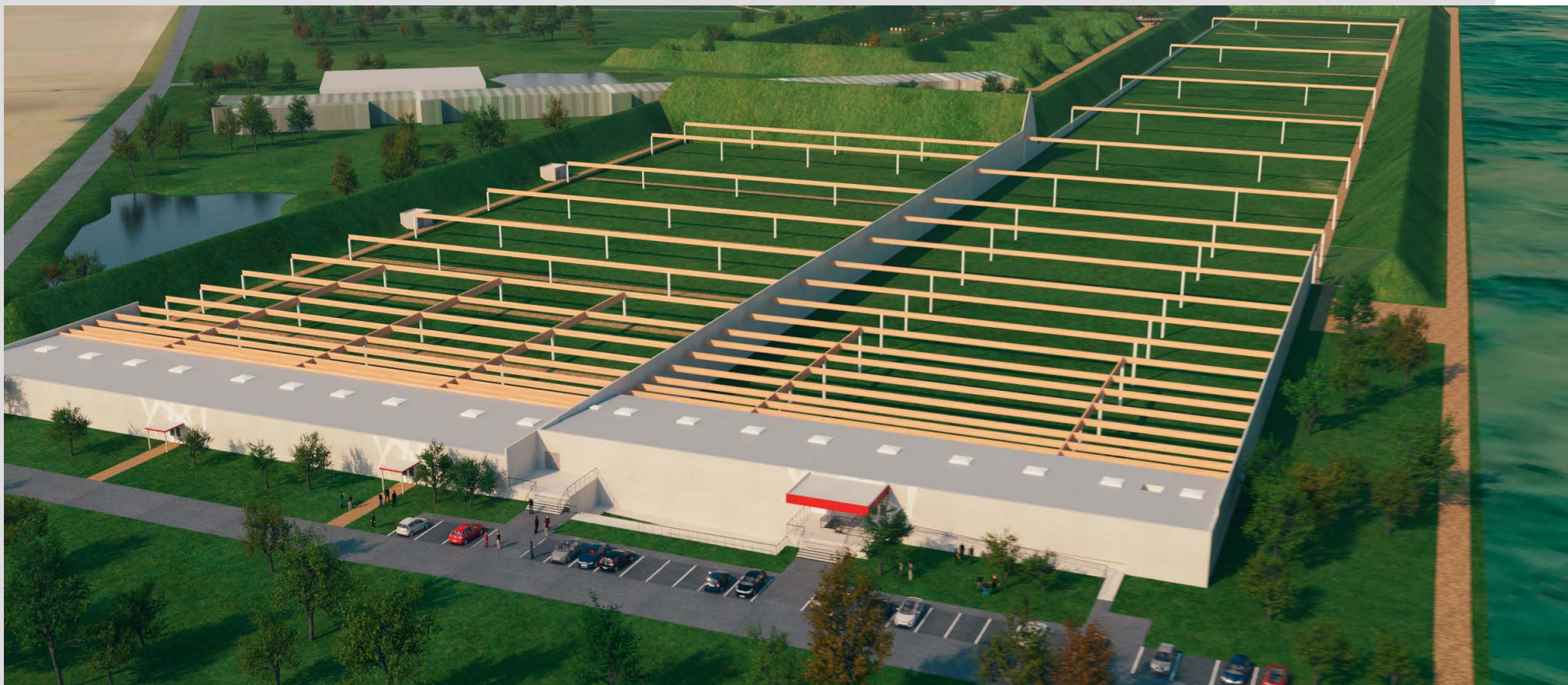
En France, grâce à l'application d'une politique sportive novatrice depuis des années, le Tir sportif connaît une santé florissante. Pratiqué par tous les publics, « de 7 à 77 ans », il fait l'objet d'une trentaine de compétitions nationales chaque année. En progression constante, le Tir sportif est passé de 129 000 licenciés en 2005 à **plus de 176 000 licenciés** en mars 2015.

La diversité des épreuves concourt à une attractivité qui ne se dément pas : toutes les disciplines connaissent le même engouement, des Armes anciennes à l'Arbalète, des Armes réglementaires au Bench rest (tir sur appui), de la carabine à la Cible mobile, du Plateau aux Écoles de tir, du Pistolet à la Silhouette métallique en passant par le Tir sportif de vitesse.

Fort de ce constat positif, la Fédération Française de Tir a compris qu'il fallait rendre encore plus attractif le Tir sportif en créant un pôle d'excellence pour l'ensemble des tireurs sportifs français et européens.

En choisissant la communauté d'agglomération de Châteauroux, la FFTir crée aussi un véritable moteur du développement économique et d'emploi pour le département et pour la région, avec un flux totalement nouveau d'activités sportives et de loisir et une forte promotion médiatique.





© Sarl L'Heudé & L'Heudé - Architectes

Vue des stands longues distances (100, 200, 300, 500 et 600 m)

La FFTir, une fédération olympique dynamique

Union des Sociétés de Tir de France	USTF créée en 1886
Fédération Française de Tir	Fédération unisport olympique Association en loi 1901 créée le 15 mars 1967 <i>(par fusion d'autres associations dans l'USTF)</i>
Déclaration en préfecture	31 mars 1967
Reconnaissance d'utilité publique	1 ^{er} octobre 1971
Président	M. Philippe CROCHARD
Nombre de ligues régionales	28
Nombre de licenciés	176 000 (mars 2015) en progression constante depuis 10 ans
Nombre de clubs	1 608 (mars 2015)
Recettes annuelles	Réel 2013/2014 : 8 538 081 € Prévisionnel 2014/2015 : 10 819 650 €

Ministère chargé des Sports	Agrément du 27 septembre 2004 (JO 07/10/2004) Délégation du 31 décembre 2012 (JO 03/01/2013)
Quotas de sportifs de haut niveau	Élite/Senior : 64 - Jeune : 67 - Espoirs : 100
Disciplines de haut niveau	Épreuves olympiques (Pistolet, Carabine et Plateau) Épreuves mondiales (Pistolet et Carabine)
Médailles olympiques	12 médailles depuis 1972
Autres distinctions	21 distinctions remportées , dont 9 médailles d'or, au 51 ^e championnat du Monde ISSF de Grenade (2014) Rang mondial obtenu par la France : 5^e
Directeur technique national	M. Gilles MULLER
Encadrement technique et fédéral	31 personnes





Les disciplines pratiquées au sein de la Fédération Française de Tir

15 Disciplines olympiques ISSF (International Shooting Sport Federation)



- Pistolet air comprimé 10 m hommes (60 coups)
- Pistolet air comprimé 10 m dames (40 coups)
- Pistolet 22 LR 25 m vitesse hommes (60 coups)
- Pistolet 22 LR 25 m dames (60 coups)
- Pistolet 22 LR 50 m hommes (60 coups)



- Carabine air comprimé 10 m hommes (60 coups)
- Carabine air comprimé 10 m dames (40 coups)
- Carabine 22 LR 50 m 3 positions hommes (40 coups genou, couché et debout)
- Carabine 22 LR 50 m 3 positions dames (20 coups genou, couché et debout)
- Carabine 22 LR 50 m hommes (60 coups couché)



- Plateau – Skeet hommes (125 plateaux)
- Plateau – Skeet dames (75 plateaux)
- Plateau – Fosse hommes (125 plateaux)
- Plateau – Fosse dames (75 plateaux)
- Plateau – Double trap hommes (150 plateaux)

Disciplines mondiales ISSF (International Shooting Sport Federation)



- Pistolet 22 LR 25 m hommes (60 coups)
- Pistolet 25 m percussion centrale hommes (60 coups)
- Pistolet 22 LR 25 m standard hommes (60 coups)



- Carabine 300 m hommes (60 coups couché)
- Carabine 300 m 3 positions hommes (40 coups genou, couché et debout)
- Carabine 300 m standard 3 positions hommes (20 coups genou, couché et debout)
- Carabine 50 m dames (60 coups couché)
- Carabine 300 m dames (60 coups couché)
- Carabine 300 m 3 positions dames (20 coups genou, couché et debout)



- Cible mobile air comprimé 10 m hommes (30 coups VL + 30 coups VR)
- Cible mobile air comprimé 10 m mixte hommes (20 coups VL + 20 coups VR en aléatoire)
- Cible mobile air comprimé 10 m dames (20 coups VL + 20 coups VR)
- Cible mobile air comprimé 10 m mixte dames (20 coups VL + 20 coups VR en aléatoire)
- Cible mobile 22 LR 50 m hommes (30 coups VL + 30 coups VR)
- Cible mobile 22 LR 50 m mixte hommes (20 coups VL + 20 coups VR en aléatoire)

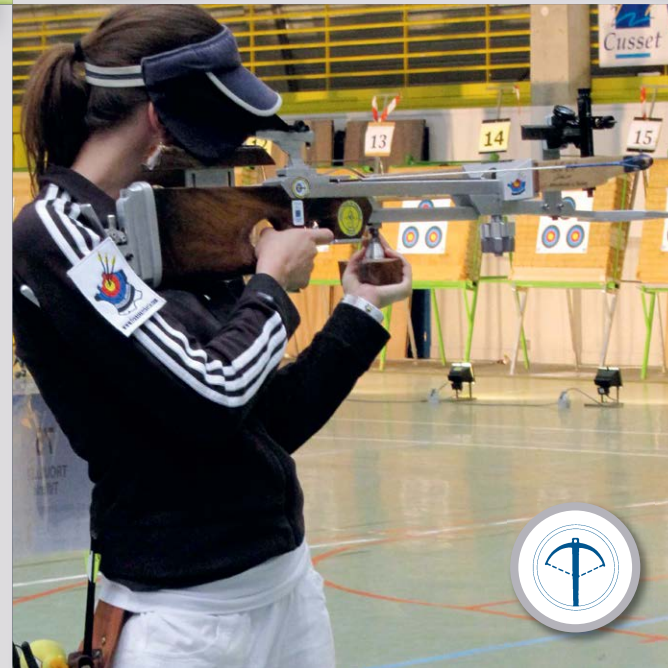
Disciplines françaises



- Armes réglementaires – Pistolet et revolver 25 m (20 coups)
- Armes réglementaires – Vitesse militaire 25 m (20 coups)
- Armes réglementaires – Carabine 22 LR 50 m (20 coups)
- Armes réglementaires – Fusil à 200 m (20 coups)



- Pistolet 10 m vitesse hommes (40 coups)
- Pistolet 10 m standard hommes (40 coups)
- Pistolet 10 m vitesse dames (40 coups)
- Pistolet 10 m standard dames (40 coups)
- Pistolet 22 LR 25 m standard dames (60 coups)




Les disciplines pratiquées au sein de la Fédération Française de Tir

(Suite de la page 27)

Disciplines mondiales IAU (Internationale Armbrustschützen Union)

-  • Arbalète match hommes 10 m (60 coups)
- Arbalète match dames 10 m (40 coups)
- Arbalète match hommes 30 m (30 coups debout et genou)
- Arbalète field hommes 18 m (60 coups)
- Arbalète field dames 18 m (60 coups)
- Arbalète field hommes 35, 50 et 65 m (90 coups)
- Arbalète field dames 35, 50 et 65 m (90 coups)

Disciplines mondiales WBRF (World Bench Rest Shooting Federation)


-  • Tir de précision avec appui (Bench rest) – Carabine 22 LR 50 m (BR 50)
- Tir de précision avec appui (Bench rest) – Carabine 100 m
- Tir de précision avec appui (Bench rest) – Carabine 200 m

Disciplines mondiales IPSC (International Practical Shooting Confederation)

-  • Tir sportif de vitesse – Armes de poing classique
- Tir sportif de vitesse – Armes de poing open
- Tir sportif de vitesse – Armes de poing production
- Tir sportif de vitesse – Armes de poing revolver
- Tir sportif de vitesse – Armes de poing standard

-  • Tir sportif de vitesse – Armes d'épaule mini rifle open
- Tir sportif de vitesse – Armes d'épaule mini rifle standard
- Tir sportif de vitesse – Armes d'épaule rifle open
- Tir sportif de vitesse – Armes d'épaule rifle standard

Disciplines IMSSU (International Metallic Silhouette Shooting Union)

-  • Silhouettes métalliques – Armes de poing petit calibre (4 épreuves de 40 coups)
- Silhouettes métalliques – Armes de poing gros calibre (4 épreuves de 40 coups)
- Silhouettes métalliques – Armes de poing field optique (2 épreuves de 40 coups)
- Silhouettes métalliques – Armes d'épaule petit calibre (2 épreuves de 40 coups)
- Silhouettes métalliques – Armes d'épaule gros calibre (2 épreuves de 40 coups)

Disciplines MLAIC (Muzzle Loaders Associations International Committee)


-  • Armes anciennes – Armes de poing à 25 m, origine ou réplique (13 coups)
- Armes anciennes – Armes de poing à 50 m, origine ou réplique (13 coups)
- Armes anciennes – Armes d'épaule à 50 m, origine ou réplique (13 coups)
- Armes anciennes – Armes d'épaule à 100 m, origine ou réplique (13 coups)
- Armes anciennes – Armes d'épaule plateau, origine ou réplique (25 plateaux)



Photo d'un stand 25 m de référence



Projet CNTS de Châteauroux-Déols



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

38, rue Brunel - 75017 PARIS

Téléphone : 01 58 05 45 45 - Télécopie : 01 55 37 99 93

www.fftir.org

Pour tout contact : M. Philippe CROCHARD, *Président*
M. Bruno VALLUET, *Secrétaire général*
e-mail : secretariat-general@fftir.org

